

**Charte réglementant le transport
en bus d'écoliers entre Macolin
et Evilard**



INTRODUCTION

Le bus reliant Macolin à Evilard transporte quotidiennement des enfants se rendant à l'école. Afin de renforcer la sécurité des écoliers durant ces trajets, l'école d'Evilard, avec l'aide du Conseil des parents a élaboré la présente Charte définissant les règles et principes à respecter par chacun et chacune. En préambule à ce document, les obligations incombant aux parents, à l'école ainsi qu'à FuniCar SA (en charge du trajet) sont rappelées. L'engagement de chacune des parties est en effet essentiel à la mise en œuvre effective des mesures prévues par la Charte.

Les parents:

- prennent les dispositions nécessaires afin que leur enfant arrive à l'heure à l'arrêt du bus (ni trop tôt ni trop tard) et n'y reste pas sans surveillance s'il est trop petit ou qu'il ne se montre pas apte à se mettre en sécurité;
- veillent à ce que leur enfant se comporte correctement sur le chemin allant et revenant de l'arrêt du bus, à l'arrêt lui-même et dans le véhicule;
- expliquent à leur enfant le sens des engagements mentionnés dans cette Charte et se portent garant de leur compréhension et accord.

L'école d'Evilard:

- sécurise l'arrêt du bus de l'école et le chemin pour se rendre de cet arrêt à l'école et informe la commune si le besoin de sécuriser d'autres arrêts de bus se fait ressentir;
- sensibilise les enfants aux comportements adéquats à avoir dans le bus et à l'arrêt du bus (sécurité et civilité);
- veille à ce que le bus dispose d'une place assise pour chaque enfant lorsque des classes l'utilisent pour des déplacements;
- assure un service d'accompagnement dans le bus pour les enfants habitants Macolin se rendant de la maison à l'école enfantine;
- veille par son accompagnateur/trice à ce que les enfants de l'école enfantine soient bien assis et attachés durant le trajet et surveille les écoliers voyageant dans le bus. L'accompagnateur/trice prendra le nom des enfants qui ne respectent pas la Charte et les transmettra à la Direction;
- convoque par son Directeur les parents et enfant(s) en cas de comportement inadéquat durant les trajets et prend des sanctions en cas de non-respect de cette Charte.

FuniCar SA (bus):

- s'engage à fournir un véhicule muni de ceintures de sécurité durant les périodes scolaires. En cas d'urgence, il est possible qu'un midibus sans ceinture circule pour un court moment ;
- si le bus est bien occupé/plein (par ex. groupe Baspo), le conducteur demande au responsable du groupe de céder les places assises aux (petits) enfants afin qu'ils voyagent assis et attachés ;

- le conducteur attend que les enfants soient assis avant de démarrer. Cependant il ne lui est pas possible de contrôler si tous les petits sont attachés et restent attachés pendant la course ;
- le conducteur réagit lorsqu'il observe un comportement inadéquat ou dangereux de la part de ses passagers. Si le comportement des enfants à bord manque de discipline, il en informe l'accompagnateur/trice qui surveille les enfants et/ou FuniCar qui ensuite contactera la direction de l'école.

CHARTRE

- A l'arrêt du bus, j'attends en retrait de la route l'arrêt du véhicule avant de monter à bord, sans courir et sans bousculer mes camarades;
- Je fais preuve de politesse et de respect envers le conducteur et les autres usagers;
- Je voyage assis sur un siège et j'attache la ceinture de sécurité. En cas de difficulté, je demande de l'aide à l'accompagnateur/trice ou au conducteur;
- Je reste assis calmement à ma place durant tout le trajet jusqu'à l'arrêt du bus; je ne me mets pas debout ou à genoux sur les sièges, je ne me déplace pas dans le bus, ne chahute pas, ne crie pas, ne me bats pas et je ne lance pas d'objet;
- J'ai le droit comme mes camarades de voyager tranquillement; si on ne me laisse pas m'asseoir ou, si on me fait du mal, je le dis à l'accompagnateur/trice, à ma maîtresse/maître ou à mes parents;
- Je ne joue pas avec une trottinette, un skate-board, un ballon ou toute autre chose qui pourrait être dangereuse dans le bus (ciseaux, sarbacanes, pétards, allumettes, etc.) et/ou déranger le conducteur;
- J'ai droit à un bus propre et je ne l'abîme pas ni ne le salis volontairement; j'évite de boire et manger ainsi que de mâcher des chewing-gums (risque d'étouffement en cas de freinage d'urgence) durant le trajet;
- Je me conforme aux instructions de l'accompagnateur/trice et du conducteur;
- J'attends que le bus soit arrivé à ma destination et qu'il soit arrêté avant de me lever pour descendre; je sors tranquillement sans bousculer mes camarades, ni courir.

J'ai pris connaissance de la présente Charte que j'ai comprise et je m'engage à la respecter :

Enfant

Nom

Prénom

Signature.....

Date :

Parents ou représentant légal

Nom

Prénom.....

Signature.....